



Raw Materials Price Indexes (RMPI)

Statistical Data
Documentation System
Reference Number 2306

Indices des prix des matières brutes (IPMB)

Système de documentation
des données statistiques
Numéro de référence 2306

**Data Quality
Statements**

**Énoncés
de qualité**



Statistics
Canada

Statistique
Canada

Canada

RAW MATERIALS PRICE INDEXES (1992 = 100)

The Raw Materials Price Indexes (RMPI) measure price changes for the purchase of raw materials by Canadian industry. The term "raw material" refers either to a commodity that is sold for the first time after being extracted from nature, or a substitutable recycled product (e.g. metal scrap). For example, wheat is considered as a raw material, but wheat flour is not, iron ore is but not pig iron, coal but not electricity. Approximately eighty commodities are priced in the index, grouped into seven major components.

The index and the major group indexes, on a 1992 time base, are published monthly in Statistics Canada's The Daily approximately four weeks after the end of the reference month. They are also available at that time on CANSIM in matrix 1879.

The Daily is available on the Internet:
<http://www.statcan.ca:80/Daily/English/today/daily.htm>

Historical Data

The new historical series were obtained by linking together movements from the 1992-based Raw Material Price Indexes (RMPI) series and the corresponding 1986-based Raw Material Price Indexes (RMPI) series, using the year 1992 as the linking period. An explanatory note on the methods used to compute the historical series, as well as a set of concordance tables between both sets of RMPI series are available to the public.

Coverage

The index covers purchases of imported and domestically produced goods by Canadian industry, generally for further processing, and does not cover exports or flows of raw materials directly to final demand (principally foodstuffs). For example, potatoes bought by food processing manufacturers (for the manufacture of potato chips, or frozen french fries) are included in the index, but those bought by consumers directly are not.

As a purchasers' price index, prices should include all charges purchasers incur to bring a commodity to the establishment gate. Thus transportation charges, taxes net paid and custom duties are all included. So also are the effects of subsidies, if any are paid to the purchaser. While prices are ideally collected from the purchaser, there are several cases where other well known prices are used instead: for example, marketing board prices for eggs and milk, and stockyard prices for some livestock. In a few cases, where data for unprocessed materials are not available, prices are taken for a similar commodity at the next stage of processing as occurred for some non-ferrous metals. A detailed description of the characteristics of prices for any commodity is available from Prices Division on request.

INDICES DES PRIX DES MATIÈRES BRUTES (1992 = 100)

Les indices des prix des matières brutes (IPMB) mesurent les variations des prix d'achat des matières brutes par les industries canadiennes. L'expression "matières brutes" désigne soit un produit vendu pour la première fois après son extraction de la nature, soit un produit substitué recyclé (tel les déchets de métaux). Ainsi, le blé est considéré comme une matière brute, mais non la farine de blé, le minerai de fer mais non la fonte en gueuses, le charbon mais non l'électricité. Les prix d'environ quatre-vingt produits, regroupés en sept composantes principales, sont recueillis aux fins de l'indice.

L'indice d'ensemble et les indices des composantes principales, ayant comme période de référence 1992, sont publiés mensuellement dans Le Quotidien de Statistique Canada, environ quatre semaines après la fin du mois de référence. Ces indices sont également disponibles dans la matrice 1879 de CANSIM.

Le Quotidien est publié sur l'Internet:
http://www.statcan.ca:80/Daily/Francais/today/daily_f.htm

Données historiques

Les nouvelles séries historiques furent obtenues en raccordant ensemble les mouvements des séries des Indices des prix des matières brutes (IPMB) basées sur 1992 et des séries correspondantes des Indices des prix des matières brutes (IPMB) basées sur 1986, l'année 1992 ayant servi de période de raccordement. Une note explicative sur les méthodes utilisées pour calculer les séries historiques de même qu'un ensemble de tableaux montrant les concordances entre les deux ensembles de séries IPMB sont disponibles au public.

Couverture

L'indice couvre les achats par les industries canadiennes de biens produits au Canada et de biens importés, en vue d'une transformation subséquente. L'indice ne couvre cependant pas les exportations, ni les matières brutes qui se rendent directement à la demande finale (principalement les denrées alimentaires). Par exemple, les pommes de terre achetées par les fabricants de produits alimentaires (pour la production de croustilles ou de pommes de terre congelées) sont pris en compte dans l'indice, alors que celles directement achetées par les consommateurs ne le sont pas.

Comme il s'agit d'un indice des prix d'achat, les prix devraient comprendre tous les frais supportés par l'acheteur pour faire parvenir le produit à la porte de l'établissement. Les frais de transport, les taxes nettes payées et les droits de douane, de même que les effets de toute subvention versée à l'acheteur, sont donc incorporés aux prix. Bien qu'idéalement, les prix soient directement recueillis auprès des acheteurs, il existe en pratique un certain nombre de cas où des prix provenant d'autres sources bien connues sont utilisés: par exemple, les prix des offices de commercialisation des œufs et du lait, les prix des parcs à bestiaux. Dans un certain nombre de cas où les données pour les matières non transformées ne sont pas disponibles, les prix sont prélevés pour un produit semblable à l'étape suivante de transformation. Tel est le cas notamment pour certains métaux non ferreux. La Division des prix fera parvenir sur demande une description détaillée des caractéristiques des prix d'un produit donné.

Prices collected each month are those in effect on the 15th of the month or the nearest prior business day. In a few cases, prices used are averages for the week which includes the 15th. Prices are reported directly to Statistics Canada or are taken from trade publications or from publications of other government departments.

Weight Base

Weights were derived from the 1992 Input/Output tables which provide values at purchasers' prices of commodities purchased as intermediate inputs.

Within individual commodity indexes, the prices are weighted according to their market share in a recent year. In a few instances, where data are not available, the price quotations are equally weighted.

Formula

Indexes for aggregates of individual raw materials are calculated according to the following formula:

$$P_{t/o}^{(agg)} = \sum_i \frac{w^i}{\sum w^i} \cdot P_{t/o}^i$$

$P_{t/o}^{(agg)}$ denotes the composite price index movement between the base period o and time t for the defined aggregate;

w^i is the transaction value of the element i in 1992;

$P_{t/o}^i$ is the price index for element i , meaning its price change from the base period o to time t ;

\sum_i indicates summation over all elements i in the defined aggregate.

Reference Document

See reference document in IPPI.

For further details, please contact Prices Division, Statistics Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6, telephone (613) 951-3350, facsimile (613) 951-1539, Internet address infounit@statcan.ca.

Les prix recueillis chaque mois sont ceux en vigueur le 15 du mois ou le jour ouvrable qui le précède immédiatement. Dans certains cas, les prix relevés représentent la moyenne des prix de la semaine englobant le 15 du mois. Les prix sont soit déclarés directement à Statistique Canada, soit tirés de revues spécialisées ou de publications d'autres organismes gouvernementaux.

Sources des poids

Les pondérations furent dérivées des tableaux d'entrées-sorties de 1992, qui fournissent les valeurs aux prix d'achat des produits achetés à titre d'entrées intermédiaires.

À l'intérieur des indices individuels des produits, les prix sont pondérés selon leurs parts du marché pour une année récente. Dans quelques cas où les données ne sont pas disponibles, les cotes de prix ont des pondérations équivalentes.

Formule

Les indices pour les agrégats de matières brutes individuelles sont dégagés à l'aide de la formule suivante:

$P_{t/o}^{(agg)}$ dénote le mouvement de l'indice composite de prix entre la période de référence o et la période courante t pour l'agrégat spécifié;

w^i est la valeur de transaction de l'élément i en 1992;

$P_{t/o}^i$ est l'indice de prix de l'élément i , c'est-à-dire son changement de prix de la période de référence o à la période courante t ;

\sum_i indique la sommation sur tous les éléments i faisant partie de l'agrégat spécifié.

Document de référence

Voir le document de référence de l'IPPI.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter la Division des prix, Statistique Canada, Ottawa, Ontario K1A 0T6, téléphone (613) 951-3350, télécopieur (613) 951-1539, adresse Internet infounit@statcan.ca.